

COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

PV DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 12 novembre 2022

Maison Jean Bouvet

Référence à rappeler 20221112/48-CILLSOS/GBJCB

Présents : Mmes Solange ARDOUIN – Geneviève BERNARDINI et MM. Jean-Claude BARDELLI
– Adrien BISCOS – Jean HUILLET – Jean-Paul LE BIHAN et Jean-Pierre STEFANI

Excusés : Mme Hélène BERENGER – MM. Jean-Claude BERNENGO – Alain BONNET – Christian
FABRE – Jean MEDURI – Francis POURCHIER et Pierre ROUME

 **09h30 : Le Président ouvre la séance.**

Le compte-rendu de la réunion du Bureau et de la réunion de quartier tenues le 8 octobre dernier n'ayant fait l'objet d'aucune modification, est approuvé à l'unanimité.

1- Calendriers des réunions et des permanences du CILLSOS : Le calendrier des réunions pour 2023 présenté par le président Jean-Claude BARDELLI a été élaboré mais certaines dates restent à officialiser. Il va prendre contact avec Julia au Restaurant du Rivage « Chez Daniel et Julia » à Fabrégas, afin de savoir si elle peut nous recevoir lors de la réunion concernant ce secteur de la commune. En 2022, par manque de personnel dû à la pandémie, cela n'a pas été possible et nous avons été obligés de nous replier vers la salle de la maison intergénérationnelle St Georges. Ce restaurant étant placé idéalement pour recevoir les résidents du quartier reste pour nous une priorité.

2- Aménagement « chemin » de Fabrégas : Le compte-rendu de la rencontre en date du 12 septembre 2022, organisé par la Mairie au sujet du projet de modification du rond-point du Dr Sauvet a été rendu public sur le groupe Facebook du Collectif des CIL de La Seyne-sur-Mer ainsi que sur le site du CILLSOS par un membre de son bureau, administrateur de cette page.

La Mairie devrait faire une étude générale de tout le quartier afin de prendre en compte les riverains, les commerçants et les professions libérales. Si le projet reste en l'état, les intéressés n'en sont pas du tout contents, la Mairie et MTPM se doivent de les entendre avant d'aller plus loin dans la démarche. Un courrier va être envoyé à ces deux entités pour qu'elles prennent en compte ces réclamations.

3- Bureau de tabac de Janas : Le gérant, **Alain THIBON**, vient de vendre son commerce et le repreneur a été invité par la DGDDI (Direction Générale des Douanes et Droits Indirects) à se déplacer vers le petit centre commercial situé sur l'avenue Pierre Auguste Renoir en lieu et place du « Carrément bon ». Le CILLSOS déplore ce départ qui va impacter tous les habitants de ce quartier de Janas, après les départs de la pharmacie puis du fleuriste. Le stationnement et l'accessibilité y étaient aisés par rapport à la nouvelle adresse souvent encombrée...

4- Déplacements et transports : La demande va être faite à Mme le Maire par le collectif des CIL, pour la remise en place d'une commission extra-municipale sur les transports et les déplacements. En raison des grosses difficultés pour traverser la ville et le port, les automobilistes empruntent de plus en plus les chemins étroits qui quadrillent la commune et qui n'ont pas été conçus pour recevoir ce grand nombre de véhicules.

5- Contestation « chemin » de Fabrégas : Concernant le projet de réaménagement de cette voie, le Bureau du CILLSOS ne souhaite pas la mise en place d'une pétition par lui-même, mais propose d'adresser un courrier à Mme le Maire afin de connaître l'évolution et les modifications apportées au projet et les procédures d'expropriations. Il faut une réflexion générale avec les riverains et soulever le problème du passage en nette augmentation des camions d'Amphitria. Une demande de réunion avec Mme le Maire et tous les décisionnaires devient urgente.

6- Travaux à venir : Une liste des travaux à venir a été envoyée au CILLSOS par la Mairie pour information.

7- Aménagement de plateaux traversants et pose de coussins Berlinois : Le CILLSOS aimerait savoir par qui ont été demandés les plateaux traversants installés à la sortie de la Tarentelle ainsi que les coussins berlinois près du lotissement les « Fragons » au chemin de Brémond.

8- Camping-cars chemin du Ravin : Notre adhérente, Mme BURET, avait demandé un arrêté municipal afin d'interdire le stationnement des camping-cars, la demande a été faite officiellement et l'arrêté est en cours de publication.

9- Pétition quartier des Plaines : Le président a remis aux services de la Mairie une pétition des résidents du quartier des Plaines forts mécontents des passages incessants et en progression constante des semi-remorques desservant la station Amphitria. Les odeurs nauséabondes qu'ils diffusent, leur vitesse souvent excessive et les dommages qu'ils causent à la voirie exaspèrent les habitants de tout le secteur. Cette pétition a été enregistrée officiellement par la Mairie.

10- Incivisme devant l'école St Exupéry : Le 24 septembre, M. Romain LEGRAS s'est plaint que devant l'école St Exupéry, le soir, il y a des jeunes qui boivent de l'alcool, font du bruit et laissent des débris. Dernièrement, la tension est montée d'un cran entre un couple de riverains exacerbé et le groupe de jeunes. Des coups sont partis et la dame a reçu un gros coup à la tête, quant au mari il s'en est tiré avec une côte cassée. Le couple a été transporté à l'hôpital pour y subir des soins, à la suite de quoi une plainte a été déposée. M. LEGRAS propose d'interdire l'accès au parvis de l'école par un portail. Geneviève BERNARDINI signale que certaines fois, les jours de centre aéré vers 13 heures, les animateurs mettent la musique très forte. Le CILLSOS insiste sur ces faits et va faire un nouveau courrier à la Mairie puisque précédemment il avait signalé les mêmes faits sans effets conséquents.

11- Accostage des ferries dans la rade : Lors de la réunion du CA de MART, à laquelle ont assisté pour le CILLSOS, le président J-C BARDELLI, H. BERENGER et J-C BERNENGO, il a été demandé une étude générale pour le problème des ferries car La Seyne n'est pas une poubelle. Quid des travaux d'électrification des quais à Toulon ? L'association MART doit demander aux Préfets (maritime et départemental) d'imposer le changement de carburant avant l'entrée des ferries dans la grande rade.

Utilisation du bio carburant Crystal power XTL 100 qui est un gasoil 100 % renouvelable et qui émet - 90 % de CO 2 et - 80 % de particules fines.

12- Gestion des chiens sur le Domaine de Fabrégas : Suite à une pétition reçue en Mairie, la seconde Adjointe, Mme SINGUIN, a demandé l'avis de notre CIL au sujet des conditions de cheminement des chiens sur cet espace qui relève de notre secteur de compétence. Suite à un sondage auprès de nos adhérents via le site du Collectif des CIL sur Facebook, et suivant la position des membres du Bureau, il s'avère qu'une large majorité souhaite la tenue en laisse de nos amis à quatre pattes sur l'ensemble du Domaine de Fabrégas qui reçoit un grand nombre de visiteurs et promeneurs de tous âges. Une lettre a été transmise à notre première magistrate en ce sens.

13- Visite in situ de la Mairie/MTPM avec CILLSOS au chemin des Moulières à la Croix de Palun : Concernant les problématiques de ce chemin, le compte-rendu a été envoyé par Mme Lydia GARCIA avec les réponses apportées aux questions.

- Prise en compte de l'interdiction des plus de 3,5 T sur le chemin des Moulières.
- En ce qui concerne la Maison Jean Bouvet, MTPM a refusé la pose d'un cendrier et d'une corbeille à déchets, de ce fait, c'est le personnel qui nettoie devant l'entrée. Un courriel a été fait car ce refus est inadmissible !
- Nous sommes dans l'attente de la réponse au courrier adressé à Mme le Maire et ses élus au sujet des chiens sur le domaine de Fabrégas.
- Suite à la demande des riverains du chemin de Carrière, un STOP a été installé de part et d'autre du chemin de Bastian qui devient prioritaire ; nous remercions MTPM pour cette intervention.
- Mme SACKSTEDER, riveraine du chemin des Moulières à la Croix de Palun dénonce qu'elle n'a pas de visibilité pour sortir de chez elle malgré la pose d'un miroir et est mécontente car la Mairie n'accède pas à sa demande de réduire le trottoir face à la sortie de son chemin privé.

14- Demande de subvention : Notre CIL, comme les années précédentes, à fait la démarche pour obtenir une subvention de la Mairie. Il est à noter que le dossier est de plus en plus compliqué à monter, comme tous les dossiers à transmettre aux administrations. La dématérialisation a créé de nouvelles contraintes dont les non-initiés d'Internet rencontrent de grandes difficultés !

15- Tour de table des participants :

- S. ARDOUIN soulève le problème d'élagage des chênes chemin du Vallon des Moulières que les services espaces verts de la Mairie ne veulent pas faire alors que ces arbres ne sont pas sur un site protégé et impactent par leur ombrage les terrains des riverains.
- G. BERNARDINI demande à M. Lionel MORA de voir les stationnements gênants sur le Chemin Bonifay. Il a promis une visite in situ.

16- Invitations :

- Le 01.11.22 : Cérémonie organisée par le « Souvenir Français » Cimetière communal
- Le 04.11.22 : Vernissage exposition Renaud BUVRY « Sans titre » Galerie Hoche
- Le 11.11.22 : Cérémonie commémorative du 104^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918
- Le 15.11.22 : Vernissage du salon d'automne. Bourse du travail

17- Lu dans la presse :

- Le 08.10.22 : Fête de la science : la curiosité n'est pas un vilain défaut
- Le 08.10.22 : Pas de réouverture avant 2024 pour la piscine ?
- Le 08.10.22 : Chemin de Fabre à Gavet : ces aménagements qui tardent
- Le 10.10.22 : Les priorités de MART, la « vigie » du littoral
- Le 10.10.22 : Institut Pacha : le projet de rénovation est enclenché
- Le 12.10.22 : Des logements sociaux à l'ancienne école Cotton
- Le 12.10.22 : L'inquiétante invasion du charançon du figuier

- Le 15.10.22 : La fréquentation touristique enregistre de belles progressions
- Le 19.10.22 : Une « fourmi électrique » menaçante découverte à Toulon
- Le 19.10.22 : Océanide surfe sur la dynamique de la transition énergétique
- Le 28.10.22 : ZFE : Qui pourra circuler à Toulon en 2023 ?
- Le 29.10.22 : Voici à quoi va servir ce pont inutilisé depuis 2014 proche de la gare de La Seyne
- Le 01.11.22 : Le Commissaire Olivier Girardot à la tête de la police à La Seyne
- Le 01.11.22 : Le relais postal du Clos St Louis déménage à Tamaris
- Le 04.11.22 : Le repreneur de Cnim Systèmes Industriel préserve l'emploi
- Le 07.11.22 : Rénovation du Laborieux : les bénévoles toujours sur le pont

 **Fin de réunion du CA : 12h00**

**Prochaine réunion du Bureau
le samedi 10 décembre 2022 à 9h30
Maison Jean Bouvet**

Les secrétaires de Séance :
Geneviève BERNARDINI

Le Président du CILLSOS :
Jean- Claude BARDELLI

Copies :

- Mme le Maire de la Seyne sur Mer
- M. le Député de la 7^{ème} circonscription
- Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de Mme le Maire
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandriner
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord
- Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional
- M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe
- M. le Commissaire de la Police Nationale
- M. le Directeur de la Police Municipale.
- Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise
- Collectif des CIL de La Seyne sur Mer
- Lotissements adhérents (15 + 2 correspondants de secteurs)
- Membres du C.A (16)
- Archives CILLSOS 2022